

CRITERES DE CONSTRUCTION DES PARCOURS FAISCEAUX

Page 1/8

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	1
3. CATEGORIES DE FAISCEAUX	2
4. EXIGENCES	2
4.1. FAISCEAU FIXÉ SUR GMP	2
4.2. FAISCEAU FIXE SUR CAISSE	3
4.3. FAISCEAU FIXE SUR ELEMENT DE LIAISON AU SOL	4
4.4. FAISCEAU DE LIAISON CAISSE - GMP	5
4.5. FAISCEAU DE LIAISON CAISSE - ELEMENTS DE LIAISON AU SOL	6
5. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	8
5.1. HISTORIQUE	8
5.2. DOCUMENTS CITÉS	8
5.3. EQUIVALENT À :	8
5.4. CONFORME À :	8
5.5. MOTS CLEFS	8

1.OBJET

La présente norme fixe dès la conception les règles de proximité régissant les faisceaux.
Elle précise au **nominal** les valeurs de **garanties** applicables aux parcours des faisceaux vis à vis de l'environnement (GMP, caisse, organes suspensions et autres circuits, voir Généralités B18 1000).

2.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

Voir Norme B18 1000, Critères de Construction des Parcours, Expression sur documents (§ 2).

3.CATEGORIES DE FAISCEAUX

Trois catégories de faisceaux sont pris en compte :

- a) **faisceaux avec** : enrubannage grand pas ou frettage, fil sans protection complémentaire, fil nu, tresse.
- b) **faisceaux avec** : tresse, gaine PVC, enrubannage coton serré avec produit anti-bruit, câble gainé.
- c) **faisceaux avec** : GAF, goulotte, GAB (gaine anti-bruit), protection thermique, goulotte pré-cablée.

Remarque : Les fils de masse considérés comme de catégorie " a " doivent respecter les garanties de la catégorie " b ".

4.EXIGENCES

4.1.FAISCEAU FIXE SUR GMP

Q				
CATEGORIES DE FAISCEAUX				
a	b	c		
GARANTIES (mm)			PROXIMITES RENCONTREES	CODE PROX
5	CA	*	GMP et/ou éléments rigides (NAG) fixés au GMP	1
10	5	*	GMP et/ou éléments rigides (AG) fixés au GMP	2
5	CA	*	Eléments souples (NAG) fixés au GMP	3
10	5	*	Eléments souples (AG) fixés au GMP	4
10	10	*	Eléments souples (AG ou NAG) fixés "lâche" au GMP	5
5 + EGMP	EGMP	EGMP	Caisse et/ou éléments rigides (NAG) fixés sur caisse	6
10 +EGMP	5 + EGMP	EGMP	Caisse et/ou éléments rigides (AG) fixés sur caisse	7
5 + EGMP	EGMP	EGMP	Eléments souples (NAG) fixés sur caisse	8
10 +EGMP	5 + EGMP	EGMP	Eléments souples (AG) fixés sur caisse	9
5 + EGMP	EGMP	EGMP	Ensemble mobile de carrosserie (1)	10

* Sans exigences particulières pour les faisceaux.

Se reporter aux normes spécifiques des circuits rencontrés.

Voir en annexe nota (1) et la définition des abréviations (ex: AG, NAG, EGMP...)

4.2.FAISCEAU FIXE SUR CAISSE

R				
CATEGORIES DE FAISCEAUX				
a	b	c		
GARANTIES (mm)			PROXIMITES RENCONTREES	CODE PROX
5 + EGMP	EGMP	EGMP	GMP et/ou éléments rigides (NAG) fixés au GMP	1
10 +EGMP	5 + EGMP	EGMP	GMP et/ou éléments rigides (AG) fixés au GMP	2
5 + EGMP	EGMP	EGMP	Eléments souples (NAG) fixés au GMP	3
10 +EGMP	5 + EGMP	EGMP	Eléments souples (AG) fixés au GMP	4
10 +EGMP	10 +EGMP	EGMP	Eléments souples (AG ou NAG) fixés "lâche" au GMP	5
5	CA	*	Caisse et/ou éléments rigides (NAG) fixés sur caisse	6
10	5	*	Caisse et/ou éléments rigides (AG) fixés sur caisse	7
5	CA	*	Eléments souples (NAG) fixés sur caisse	8
10	5	*	Eléments souples (AG) fixés sur caisse	9
5	5	*	Ensemble mobile de carrosserie (1)	10
10 + ELAS	5 + ELAS	ELAS	Eléments mécaniques de liaison au sol NAG	15
10 + ELAS	10 + ELAS	ELAS	Eléments mécaniques de liaison au sol AG	16

* Sans exigences particulières pour les faisceaux.

Se reporter aux normes spécifiques des circuits rencontrés.

Voir en annexe nota (1) et la définition des abréviations (ex: AG, NAG, EGMP...)